

Réponse de l'employeur suite à une démission

Divers employeur

Posté par: lettres types

Publiée le : 24/11/2007 9:39:02

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre en date du xx xxxxxx 20xx, reçue ce jour à notre siège.

C'est avec regrets que nous prenons bonne note de votre démission qui sera effective à compter du xx xxxxxx 20xx, en fin de journée.

Vous souhaitant une excellente continuation dans votre parcours professionnel, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

[Réponse de l'employeur suite à une démission](#)